

ANNEXE IV

REGLEMENT D'EXAMEN

REGLEMENT D'EXAMEN

(modifié par l'annexe 1 de l'arrêté du 19 juillet 2002)

Baccalauréat professionnel								
Etude et Définition de Produits Industriels			Candidats voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Candidats voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle		Candidats voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Epreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E.1 - Epreuve scientifique et technique (coef. : 6)								
Sous-épreuve : Etude du comportement mécanique d'un système technique	U11	3	CCF		écrite et graphique	3h	CCF	
Sous-épreuve : Mathématiques et sciences physiques	U12	2	CCF		écrite	2h	CCF	
Sous-épreuve : Travaux pratiques de sciences physiques	U13	1	CCF		pratique	45 min	CCF	
E.2 - Etude de produit industriel	U2	5	écrite et graphique	5h	écrite et graphique	5h	écrite et graphique	5h
E.3 - Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel (coef. : 9)								
Sous-épreuve : Evaluation de la formation en milieu professionnel	U31	2	CCF		orale	40 min	CCF	
Sous-épreuve : Elaboration de documents techniques	U32	1	CCF		pratique	4 h	CCF	
Sous-épreuve : Définition de produit industriel	U33	2	CCF		pratique	4 h	CCF	
Sous-épreuve : Réalisation d'un projet industriel en CAO	U34	4	CCF		pratique et orale	10 h	CCF	
E.4 - Langue vivante	U4	2	écrite	2 h	écrite	2 h	CCF	
E.5 - Français, histoire - géographie (Coef : 5)								
Sous-épreuve : Français	U51	3	écrite	2h30	écrite	2h30	CCF	
Sous-épreuve : Histoire - Géographie	U52	2	écrite	2 h	écrite	2 h	CCF	
E.6 - Education artistique - arts appliqués	U6	1	CCF		écrite	3h	CCF	
E.7 - Education physique et sportive	U7	1	CCF		pratique		CCF	
Epreuves facultatives								
Langue vivante	UF1		orale	20 min	orale	20 min	orale	20 min
Hygiène, prévention - secourisme	UF2		écrite	2 h	écrite	2 h	écrite	2 h

N.B. : CCF Contrôle en Cours de Formation ; La description, la durée et le coefficient des différentes situations d'évaluation en CCF figurent dans l'annexe V, définition des épreuves.